

## Sainte-Jalle

### Conseil municipal du 10 décembre 2018 - 18h15

Présents : Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, Sylvie Recordier, Denis Teste, Eric Armand, Frédéric Roux, Laurence Cocquet, Nadège Rancon

Pouvoir(s) :

Absent(s) : Jean-Charles Fournon

Secrétaire de séance : Frédéric Roux

#### Ajout à l'ordre du jour :

- 1 – **Délibération pour les subventions aux associations.**
- 2 - **Délibération pour la vente de la dépendance de la Chapelle.**

#### A l'ordre du jour :

- 3 – **Avenant au marché de raccordement des réseaux d'eau potable de Sainte-Jalle.**
- 4 – **Valider la fin de DSP de la SARL Romano au 31 octobre 2018.**
- 5 - **Valider le rachat de matériel à la SARL Romano.**
- 6 – **Autorisation le remboursement de la retenue de garantie à la SARL Romano.**
- 7 – **Valider la fin de DSP du camping avec Annie Eysseric au 31 décembre 2018.**
- 8 – **Ouverture d'un poste d'accueil du camping de 35h hebdomadaires réparties sur 6 mois pour la prochaine saison estivale.**
- 9 – **Indemnité de conseil et de budget pour les trésoriers intérimaires.**
- 10 – **Questions diverses.**

1 - Les subventions aux associations sont votées à l'unanimité.

2- Mme Fossion sort du conseil et la vente est délibérée à l'unanimité en son absence.

3 - Un avenant au marché de raccordement pour amener l'eau au Rieu Frais est proposé. Coût total des travaux avec Rochebrune : 397.731€ , la part de Rochebrune : 300639.20 € et la part de Ste-Jalle :97.092.00€. Le coût de l'antenne s'élève à 41485.00

L'avenant est voté à huit voix pour et une abstention.

4 – Le conseil valide la fin de la DSP **SARL** Romano au 31 octobre 2018 à l'unanimité.

5 – Le conseil valide le rachat de matériel à la **SARL** Romano à 7 voix pour et deux abstention.

## Sainte-Jalle

### Conseil municipal du 10 décembre 2018 - 18h15

6 - Le conseil autorise le remboursement de la retenue de garantie à la **SARL** Romano à l'unanimité , à condition que ce qui est dû par la **SARL** Romano à la mairie soit réglé.

7 - Le conseil valide la fin de la DSP du camping avec Annie Eysseric au 31 décembre 2018 à l'unanimité.

8 – Pour la prochaine saison, le conseil envisage l'engagement d'un salarié pour la gestion du camping. Pour cela, la mairie doit créer un poste d'accueil à 35h hebdomadaires.

L'ouverture de poste est votée à l'unanimité.

9 – L'Indemnité de conseil et de budget pour les trésoriers intérimaires est votée à une voix contre, cinq abstentions et trois pour.

#### 10 - Questions diverses

- Concernant le camping, des documents ont été fournis concernant la gestion d'un bar associatif. Il faut également voir quelles sont les possibilités de cumuler un emploi à 35h dans une collectivité et d'autres emplois rémunérés par des chèques emplois associatifs ou autre.
- Concernant les gîtes du château, le maire a déposé une annonce à SOS village pour une DSP. De nombreuses réponses sont parvenues à la mairie. Les candidats souhaitent recevoir plus d'informations. Un envoi leur est fait avec un descriptif, les plans et les derniers chiffres d'affaire. Le projet de DSP est envisageable tout en n'écartant pas l'idée de vente de certains lots.
- Des travaux sont à envisagé au camping. Une demande a été faite à la CCBDP pour bénéficier des taxes de séjours. Il y a le projet de bornes électriques et d'écoulement des eaux. Tout ça sera étudié dès que nous aurons des devis. Il y a tout ce qui est obligatoire et ce qui est secondaire ou profiter de certains travaux pour en inclure d'autres.
- Une présentation du problème d'encrassement du filtre du captage du Poët est faite.
- Les vœux du maire de Sainte-Jalle se feront le 18 janvier 2018

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clore ses travaux à 20h10

Christine Fossion